

## Piscine de Cours : l'avant-projet validé par les élus

Fermée par mesure de sécurité en raison d'une corrosion avancée de la structure métallique, la piscine de Cours a depuis fait l'objet d'un diagnostic détaillé, permettant à la COR de se pencher sur la meilleure solution afin de réhabiliter cet équipement essentiel. D'une durée de dix semaines, ce diagnostic structurel avait permis de mettre en lumière le mauvais état de la structure métallique et la corrosion sur les 4 arcs principaux, mettant ainsi en danger la pérennité de l'assemblage.

Après appel d'offres, le cabinet LCO Ingénierie s'était alors vu confier la mission de maîtrise d'œuvre pour la conception et le suivi de l'ensemble des travaux de réfection. **Il a récemment pu présenter aux équipes de la COR et aux élus un avant-projet moderne et ambitieux, à même de faire de la piscine de Cours un espace attractif et sécurisé, au service de la population.**

Cet avant-projet comprend bien évidemment les **rénovations nécessaires à la mise en sécurité de la piscine, à travers le renforcement structurel de la charpente métallique et le changement de la coupole, mais la COR a souhaité aller plus loin afin de proposer un lieu de loisirs mieux adapté au confort des usagers et réalisant de meilleures performances énergétiques, dans son souci constant de devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050.** Il allie l'esthétique à la qualité d'accueil des usagers et optimise l'espace, avec l'aménagement des locaux du personnel pour de meilleures conditions de travail.

Isolation thermique et acoustique de la coupole ; réaménagement complet des vestiaires et locaux ; reprise du bassin de natation et des plages ; reprise des sanitaires, de la plomberie et de l'électricité ; renouvellement de la centrale de traitement d'air ; réfection des installations de traitement de l'eau ; réfection des extérieurs et du local technique ; raccordement au réseau de chaleur urbain, et évidemment mise en accessibilité sont ainsi prévus dans cet avant-projet.

**Fidèle à son désir maintes fois répété de conserver la piscine de Cours, la COR est allé plus loin encore en mettant en œuvre tous les moyens afin de proposer aux habitants un équipement de grande qualité. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 2,49 millions d'euros HT, financés en partie par des subventions sollicitées par la COR (à ce jour, 118.750 € de l'Etat au titre de la DETR et 400.000 € de la Région au titre du CAR), pour un budget global de rénovation de près de 3 millions d'euros HT en incluant les différents honoraires.**

*Cordialement,*